

## **Procès-Verbal Conseil municipal du Mercredi 18 janvier 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 18 janvier, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Chenecey-Buillon s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Mme Laurence BREUILLOT pour la session ordinaire du mois de janvier.

Étaient présents : Laurence BREUILLOT, Daniel BRANCHER, Christine CULOT, Gilles FORT, Bernard GAUTHIER, Julien GUYONNEAU, Benoît MEYER, Jacques MOREL, Denis REVILLARD, Didier ROULIN, Geneviève TISSERAND, Céline VANOTTI, Vincent VANHUFFEL

Étaient absents excusés : Néant

Était absent : Néant

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Monsieur Jacques MOREL ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Intervention de M. Guy GUTSCHENRITTER dans le cadre de l'organisation du Championnat de France 2024 de course d'orientation.
2. Approbation CR Novembre 2022
3. Régime d'astreinte : agent communal
4. Forêt : vente de lots de bois
5. Dépenses nouvelles 2023 : ouverture du quart de l'investissement 2022
6. Vidéo surveillance
7. Subventions et cotisations :
  - CPEPESC FC
  - Association Bonne Route
  - Semons l'Espoir
8. Atelier Bons jours : mise en place
9. Divers :
  - Accident Croix Carlot du 07 janvier
  - Changement boîtes mails mairie
  - CCLL : collecte des encombrants
  - Permanence du Député Croizier
  - Cérémonie des vœux et repas des aînés

Madame le Maire demande d'ajouter à l'Ordre du jour :

- DM subvention déficit assainissement

Le conseil municipal est d'accord pour l'ajout de ce point

---

## **1. Intervention de Mr GUTSCHENRITTER dans le cadre de l'organisation du Championnat de France 2024 de course d'orientation.**

- Organisation des Championnats de France de course d'orientation pédestre longue distance dans la forêt de Chenecey/Epeugney et Rurey, les 22 et 23 août 2024
- Les différents acteurs sont sollicités : communes propriétaires, ONF pour obtenir les autorisations afin de valider le dossier technique
- La commune de Chenecey accueillerait la zone d'arrivée ainsi que les parkings sur le secteur des Granges sapin.
- 1500 participants
- Pour Chenecey, la demande d'autorisation concerne l'utilisation du bois des Etarpes, la combe de la Fougère et la nouvelle zone cartographiée en vert.
- Semaine d'orientation prévue du 18 au 25 août
- Une convention sera signée avec la mairie 6 mois avant la course
- 500 voitures et campings cars sont à prévoir

## **2. Approbation PV novembre 2022**

- Approbation du secrétaire de séance

## **3. Régime d'astreinte : agent communal**

- La municipalité n'a pas la possibilité de mettre en place un régime d'astreinte compte tenu du fait que l'employé communal est seul à occuper son poste.
- Dans ces conditions, le conseil préconise de payer les heures supplémentaires ou de permettre la récupération en congés.

## **4. Forêt : vente de lots de bois**

- Vente de lots de bois :
  - Lot B : M. Sanchez pour 21 euros
  - Lot D : M. Vieille pour 38 euros
  - Lot H M. Kafiz pour 50 euros
  - Lot O : M. Poulnot pour 20 euros
- **DELIBERATION : Le Conseil municipal vote à l'unanimité**
- 6 lots sont restants
- Plantation de 100 sapins Nordman sur le secteur des Granges Mathieu.
- Un affouagiste a coupé 3 grumes non autorisées.  
Le règlement prévoit une amende mais possibilité de compenser par l'achat du bois. Le conseil privilégie la solution du dédommagement 217 euros sans amende 90 euros compte tenu de la bonne foi de l'affouagiste.

## **5. Dépenses nouvelles 2023 : ouverture du quart de l'investissement 2022**

- Budget principal
  - Chapitre 20 : 18 205 euros
  - Chapitre 21 : 100 020 euros
  - Chapitre 23 : 6 000 euros

- Budget Eau :
  - Chapitre 21 : 7 250 euros
- Budget Assainissement :
  - Chapitre 21 : 1100 euros
- **DELIBERATION : Le Conseil municipal vote à l'unanimité**

## 6. Vidéo protection

- Demande d'autorisation auprès de la préfecture pour mise en place d'un système de vidéoprotection
- Finalité du système : Sécurité des personnes/défense incendie /défense nationale/Prévention des atteintes aux biens/ protection des bâtiments publics/Régulation du trafic routier/Prévention d'actes terroristes/prévention trafic de stupéfiants/constatation des infractions aux règles de la circulation/dépôts sauvages
- **DELIBERATION : Le Conseil municipal vote à l'unanimité**

## 7. Subventions et cotisations

- CPEPESC de Franche Comte : 1500 euros (idem 2022)
- Association Bonne route : cotisation de 10 euros annuel
- Semons l'Espoir : 0,20 cts par habitant
- **DELIBERATION : Le Conseil municipal vote à l'unanimité**

## 8. Ateliers Bons Jours : mise en place

- Ateliers proposés par la mutualité Française et animés par des professionnels de la santé pour les 60 ans et plus. Les personnes plus jeunes sont acceptées.
- Ateliers gratuits sur le sommeil à partir du 9 mars : 8 séances de 2 heures de 10h à midi.

## 9. Divers

- Accident Croix Carlot du 7 janvier à 18H30 : 2 piétons renversés dans un près aux abords de la RD 440 par une voiture venant du Chalet de Chasse et circulant à vive allure. Dépôt de plainte-enquête conduite par la gendarmerie en cours.
- Changements des adresses mails afin de sécuriser le dispositif
  - Secrétariat : [mairie@cheneceybuillon.fr](mailto:mairie@cheneceybuillon.fr)
  - Comptabilité : [compta@cheneceybuillon.fr](mailto:compta@cheneceybuillon.fr)
  - Urbanisme : [urbanisme@cheneceybuillon.fr](mailto:urbanisme@cheneceybuillon.fr)
  - Maire en direct : [mairie@cheneceybuillon.fr](mailto:mairie@cheneceybuillon.fr)
- CCLL : collecte des encombrants : le mercredi 10 mai et le semestre suivant sur RDV
- Permanence du Député Croizier le 24 février après midi à Chenecey (en salle de convivialité) et sur rendez-vous auprès de M. Farrero (tél : 0788922669)

- Cérémonie des vœux le 28 janvier et repas des aînés le 22 janvier

#### **10. DM subvention déficit assainissement (budget général)**

- Décision modificative afin de subventionner le déficit assainissement car les crédits sont insuffisants.
- Les crédits nécessaires, soit 5090 euros seront prélevés sur l'excédent de fonctionnement dégagé lors du vote du BP 2022
- **DELIBERATION : Le Conseil municipal vote à l'unanimité**

**Fin de la séance : 22h10**

**Secrétaire de séance**

Le Maire,  
Laurence BREUILLOT



<b>Numéro de délibération</b>	<b>Objet</b>
<b>2023-001</b>	<i>DM subvention déficit assainissement</i>
<b>2023-002</b>	<i>Subventions et cotisations</i>
<b>2023-003</b>	<i>Vidéoprotection</i>
<b>2023-004</b>	<i>Dépenses nouvelles 2023</i>
<b>2023-005</b>	<i>Vente de lots de bois</i>